



Politique de relations communautaires

Objectif

Nous, Métaux de Batteries Patriot, avons à cœur de cultiver des relations mutuellement positives avec les communautés qui nous accueillent. Nous nous efforçons de maintenir un dialogue permanent avec les parties prenantes autochtones et non autochtones, qu'il s'agisse de citoyens, de représentants locaux ou d'organisations. Nous accordons de l'importance aux communautés au sein desquelles nous opérons et nous nous efforçons de faire en sorte que nos activités aient des retombées positives. Cette politique reflète notre engagement à atteindre des objectifs et des cibles mesurables dans une perspective d'amélioration continue de notre approche envers les parties prenantes.

Champ d'application

Cette politique s'applique à tous :

1. Les administrateurs, les membres exécutifs, les employés, les sous-traitants, les partenaires d'affaires et les visiteurs.
2. Les unités opérationnelles, y compris les filiales.
3. Les sites de projets et bureaux de l'entreprise.
4. Les étapes du cycle de vie d'un projet.

Engagements

Nous, Métaux de Batteries Patriot, nous nous engageons à :

1. Mettre en œuvre une approche d'engagement fondée sur une culture du respect et à communiquer nos valeurs et nos attentes.
2. Identifier, informer et consulter, à un stade précoce, les parties prenantes potentiellement concernées par nos activités, d'une manière structurée et culturellement appropriée.
3. Colliger les informations partagées, les questions, les commentaires, les attentes et les intérêts afin de parvenir à une compréhension mutuelle, de travailler en collaboration pour répondre aux préoccupations et pour encourager la participation dans nos projets.
4. Respecter les droits de la personne, les lois et les réglementations de la juridiction dans laquelle nous opérons.
5. Respecter les engagements de nos ententes négociées.



Politique de relations communautaires

6. Élaborer des objectifs, des cibles et des indicateurs clés de performance pour l'entreprise et les communiquer à nos employés, fournisseurs, partenaires d'affaires, visiteurs et aux communautés qui nous accueillent.
7. Identifier et évaluer les risques et les impacts sociaux potentiels, ainsi que concevoir et mettre en œuvre des mesures appropriées d'évitement, d'atténuation ou de compensation.
8. Éviter les opérations sur les sites culturels connus et les terres qui ont une valeur particulière pour les autorités autochtones, locales et régionales.
9. Rechercher des occasions de générer ou d'améliorer des impacts positifs tels que la contribution à la croissance sociale et économique de nos communautés d'accueil en donnant la priorité à l'approvisionnement et à l'emploi local, et en investissant dans des initiatives communautaires et éducatives durables.
10. Veiller à ce que nous interagissions avec nos communautés d'accueil avec intégrité et respect.
11. Offrir une formation à nos employés afin de les sensibiliser à la diversité, à l'équité et à l'inclusion, et, le cas échéant, étendre ces programmes aux fournisseurs, partenaires d'affaires, visiteurs et communautés d'accueil.
12. Mettre en place des canaux de communication pour encourager les employés, les fournisseurs, les partenaires d'affaires, les visiteurs et les communautés d'accueil à signaler les situations d'urgence, à faire part de leurs préoccupations, à déposer des plaintes et à suggérer des solutions possibles. Évaluer les commentaires qui peuvent être reçus et, si nécessaire, mener les enquêtes appropriées, identifier des actions correctives et mettre à jour nos processus en conséquence.
13. Fournir des lieux de travail diversifiés, équitables, inclusifs et culturellement sûrs dans une perspective d'amélioration continue.
14. Développer, mettre en œuvre et maintenir des processus et des protocoles d'engagement des parties prenantes conformes aux normes de l'industrie adaptées aux spécificités de nos environnements de travail.
15. Tenir à jour la documentation appropriée et, régulièrement, examiner les exigences réglementaires, analyser les indicateurs clés de performance et évaluer la conformité et les performances.
16. Examiner chaque année les processus, les engagements, les objectifs, les cibles, les indicateurs clés de performance et le contenu de la présente politique.
17. Veiller à ce que les ressources humaines, matérielles, technologiques et financières nécessaires soient disponibles pour mettre en œuvre cette politique.



Politique de relations communautaires

Responsabilités

Pour atteindre nos engagements et nos objectifs, nous, Métaux de Batteries Patriot, veillerons à ce que :

1. Le conseil d'administration se réunisse régulièrement pour assurer le suivi sur :
 - a. L'application de cette politique par Métaux de Batteries Patriot.
 - b. Les performances de l'entreprise en matière d'engagement des parties prenantes.
 - c. La mise en œuvre d'actions préventives et de mesures correctives.
2. Les membres de l'exécutif, les cadres et les superviseurs :
 - a. Soient visibles dans la promotion d'une culture saine et respectueuse en s'engageant auprès des travailleurs.
 - b. Soient responsables de l'analyse et du traitement des risques potentiels.
 - c. Élaborent des objectifs et suivent les cibles de performance afin de prendre des décisions informées.
 - d. S'assurent que les ressources nécessaires sont disponibles.
3. L'équipe chargée des relations avec la communauté :
 - a. Soutienne l'application de cette politique, les activités sur site et les questionnaires.
 - b. Élabore, met en œuvre et actualise les processus et les mesures correctives afin de s'assurer que les lieux de travail soient diversifiés, équitables, inclusifs et culturellement sûrs.
 - c. Assure une communication et un engagement efficaces avec les travailleurs de tous niveaux.
 - d. Tienne des registres et développe des indicateurs de performance clés afin d'assurer l'atteinte des objectifs.
4. Les employés, les fournisseurs, les partenaires d'affaires et les visiteurs :
 - a. Exercent leurs activités conformément à la présente politique.
 - b. Soient les ambassadeurs d'une culture respectueuse et inclusive.
 - c. Interviennent lorsqu'une situation va à l'encontre des valeurs d'intégrité et de diversité, et signalent tout événement ou non-respect de la présente politique.
 - d. Donnent leur avis sur l'identification des risques potentiels et sur la manière d'améliorer les performances.



Politique de relations communautaires

Approbation et révision

La présente politique de relations communautaires doit être réexaminée périodiquement et mise à jour si nécessaire.

Rev. no.	Préparé / Mise à jour par	Examiné	Approuvé	Date	Description / Modifié Effectué
0	Département ESG	PDG et président VP exécutive ESG	Conseil d'administration PMET	septembre 2024	Document initial